

14165/21

(OR. en)

PRESSE 42
PR CO 42

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3828^e session du Conseil

Affaires étrangères

Développement

Bruxelles, le 19 novembre 2021

Président

Josep Borrell Fontelles

Haut représentant pour les affaires étrangères
et la politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Questions d'actualité	3
L'eau dans l'action extérieure	3
Conclusions du Conseil.....	4

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Position de l'UE lors du Conseil de stabilisation et d'association UE-Kosovo.....	5
– 13 ^e sommet de l'ASEM (ASEM13): approbation d'un instrument non contraignant	5
– Décision en faveur de la convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines	5

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Questions d'actualité

Les ministres de l'UE chargés du développement ont été informés de la réponse de l'UE face aux derniers développements intervenus en **Afghanistan**, en **Éthiopie** et au **Soudan** et ont discuté des répercussions de la situation politique sur l'aide au développement de l'UE.

Les ministres ont ensuite procédé à un échange de vues informel avec l'administratrice de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), **Samantha Power**.

Au cours de l'échange informel avec l'administratrice de l'USAID, Samantha Power, les ministres de l'UE ont évoqué le **fossé grandissant entre les pays développés et les pays en développement en matière de vaccination**.

Les États membres ont appuyé l'idée de désigner comme personne de contact M^{me} Chrysoula Zacharopoulou, représentante de l'UE au sein du mécanisme COVAX et coprésidente du conseil des actionnaires de ce mécanisme, afin de renforcer la coordination entre les États membres de l'UE et de redoubler d'efforts, en particulier en Afrique.

Faisant fond sur leur détermination commune à **faire face à la crise climatique par le développement des infrastructures**, que l'UE et les États-Unis ont réaffirmée lors du sommet du 15 juin, les ministres de l'UE chargés du développement et l'administratrice de USAID, Samantha Power, ont discuté de la nécessité de définir des projets concrets pour resserrer leur coopération.

L'eau dans l'action extérieure

Le Conseil a ensuite débattu des défis et des perspectives en matière de **gestion de l'eau**. La discussion a principalement porté sur l'**Asie centrale**, où la rareté de l'eau constitue un défi géopolitique et est une source d'instabilité et de pressions migratoires.

L'eau, facteur de multiplication des menaces, doit s'inscrire dans le cadre de la politique étrangère de l'UE. L'UE agira dans un esprit d'unité et en partenariat avec les régions fortement touchées par le changement climatique, comme l'Asie centrale, afin de s'employer à remédier à l'interdépendance entre gestion de l'eau, énergie et changement climatique.

Le Conseil a également examiné la proposition d'**initiative de l'Équipe Europe sur l'eau, l'énergie et le climat en Asie centrale**, dans la perspective de la 17^e réunion ministérielle UE-Asie centrale, qui doit avoir lieu à Douchanbé (Tadjikistan) en juin 2022.

Conclusions du Conseil

Le Conseil a approuvé des conclusions sur les questions suivantes:

- [Diplomatie de l'eau:le Conseil confirme l'attachement de l'UE au renforcement de son action, communiqué de presse du 19 novembre 2021](#)
- [Expertise du secteur public de l'UE: un atout essentiel au service des pays partenaires de l'UE](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Position de l'UE lors du Conseil de stabilisation et d'association UE-Kosovo

Le Conseil a approuvé le texte qui établit la position de l'UE lors de la quatrième réunion du Conseil de stabilisation et d'association UE-Kosovo, qui se tiendra à Bruxelles le 7 décembre 2021. Le texte comprend des critères politiques et économiques, la coopération financière et la mise en œuvre de l'accord de stabilisation et d'association.

13^e sommet de l'ASEM (ASEM13): approbation d'un instrument non contraignant

Le Conseil a approuvé le texte de la déclaration de Phnom Penh sur la reprise socioéconomique après la pandémie de COVID-19 et celui de la déclaration de l'ASEM sur la voie à suivre concernant la connectivité dans le cadre de l'ASEM, conformément à la procédure relative aux instruments non contraignants.

Décision en faveur de la convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines

Le Conseil a adopté une décision modificative en faveur de la convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines dans le cadre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive. La prorogation de la période de mise en œuvre des projets visés à l'article 1^{er} de la décision (PESC) 2019/97 jusqu'au 4 février 2023 n'aura aucune incidence concernant les ressources financières.
